

N° 1-10  
25/02/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 février, à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de CHARCHIGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur RIOULT-LERICHE Stéphane, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 9

Date de convocation du Conseil Municipal : le 20 février 2025

Etaient PRESENTS : M. RIOULT-LERICHE Stéphane, Mme GUERALT Jessica, M. GERAULT Didier, Mme DUTERTRE Clarisse, Mme BOUSSELET Isabelle, M. SALLARD Mickaël, M. PLET Olivier, M. SOULARD Alain, M. CAPS David

Était excusé : /

**Subventions communales 2025**

Monsieur le Maire fait part et explique les demandes de subventions de chaque association communale afin de voter le montant de celles-ci :

Sur proposition de Monsieur le Maire qui a étudié les demandes suite aux documents reçus des associations (les bilans 2024 et les budgets prévisionnels 2025 ainsi que les soldes en caisse au 31 décembre 2024), le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ❖ Décide, à l'unanimité, d'accorder les subventions suivantes aux associations communales telles que désignées ci-dessous :

Club de la Détente	1400 €	Comité des Fêtes	1000 €
Anciens Combattants	200 €	(2000 € ont déjà été versés par anticipation)	
Amicale des chasseurs	400 €		
Association des parents d'élèves école		Gym et remise en forme	600 €
Marlene Jobert	300 €	Foyer des jeunes	200 €

- ❖ Autorise Mr Le Maire à signer tous les documents correspondants

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,

Stéphane RIOULT-LERICHE,



La secrétaire de séance,

Isabelle BOUSSELET,